

FICHE TECHNIQUE

Portrait annuel des tout-petits du Québec 2019

En plus de dresser un rigoureux état de situation sur les conditions de vie dans lesquelles grandissent les tout-petits du Québec, le Portrait de l'Observatoire présente des pistes de solution issues de la recension des écrits scientifiques et de l'expérience terrain. En voici certains extraits.

ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Données

La situation d'emploi des familles québécoises avec au moins un enfant de 5 ans ou moins s'est améliorée de 2001 à 2016. Pendant cette période, c'est le taux d'emploi des mères qui a augmenté de façon plus importante. Toutefois, les familles du Québec doivent composer avec plusieurs sources de stress. Une famille sur dix ayant au moins un enfant de 5 ans ou moins est en situation d'insécurité alimentaire. De plus, 13,9 % des enfants de 0 à 5 ans vivent dans une famille à faible revenu, ce qui représente environ 75 000 tout-petits. Enfin, 39 % des mères de tout-petits de 6 mois à 5 ans présentent un niveau élevé de stress lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales. En comparaison, cette proportion est de 23 % chez les pères. Chez les mères, la proportion est en augmentation depuis 2012, alors que chez les pères elle demeure stable. Notons que les parents très satisfaits du partage des tâches avec leur conjoint ont un niveau moins élevé de conflits famille-travail.

Pistes de solution

Certaines mesures peuvent également réduire le niveau de stress associé à la conciliation famille-travail chez les parents : permettre un retour au travail plus souple après un congé parental ou encore offrir des mesures de conciliation famille-travail adaptées, en particulier à ceux qui travaillent selon des horaires atypiques. De plus, il serait possible d'encourager un partage du congé parental ou encore d'adopter des stratégies axées sur l'intégration des pères dans l'ensemble des politiques, services et programmes visant les familles avec de jeunes enfants.

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Données

Au Québec, 92,4 % des enfants qui fréquentaient une maternelle en 2016-2017 habitaient dans un quartier où ils pouvaient jouer dehors durant la journée en toute sécurité. Par ailleurs, 90,8 % d'entre eux habitaient dans un quartier où il y a des parcs, des terrains de jeux et des endroits pour jouer qui sont sécuritaires. Toutefois, 13,6 % des familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans habitent dans un logement non abordable et 12 % habitent dans un logement de taille

insuffisante. De plus, le portrait démontre que la défavorisation matérielle varie d'une région à l'autre sur le territoire québécois (calculée en fonction du revenu moyen par personne, de la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et de la proportion de personnes occupant un emploi).

Pistes de solution

Il est possible d'agir sur les conditions économiques dans lesquelles vivent les tout-petits en assurant un soutien financier aux familles défavorisées sur le plan économique, tout en ciblant en priorité les régions ou les quartiers marqués par de fortes proportions de familles à faible revenu. L'investissement dans les programmes de logements abordables est également une mesure jugée efficace pour améliorer les conditions de vie des tout-petits. De telles mesures permettent également de lutter contre l'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, développer des aires de jeu sécuritaires et accessibles au sein des municipalités de toutes tailles constitue une action jugée efficace pour améliorer les environnements physiques dans lesquels grandissent les tout-petits.

LES SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE

Données

Une forte proportion de services de garde éducatifs offre des activités facilitant la transition des enfants vers l'école. La proportion du personnel éducateur considéré comme qualifié dans les services de garde éducatifs a augmenté de 2005 à 2015, passant de 72,1 % à 84,2 % dans les CPE et de 46,8 % à 73,5% dans les garderies subventionnées. Nous nous rapprochons donc de l'objectif de deux éducatrices qualifiées sur trois fixé par le ministère de la Famille, pour l'ensemble des milieux de garde. Il semble toutefois que les garderies non subventionnées aient plus de difficulté à atteindre cet objectif, alors qu'il est atteint dans seulement 18,7% des milieux. Notons que la réglementation a été modifiée en 2012 et que les établissements avaient 5 ans pour atteindre l'objectif fixé.

Pistes de solution

Enfin, comme la qualification du personnel dans les services éducatifs à la petite enfance est un critère de qualité des services documenté, il serait pertinent de mieux comprendre les barrières au changement et de soutenir les milieux dans la recherche de solutions. Ceci contribuera à l'atteinte de l'objectif établi par le ministère de la Famille. Valoriser et faciliter la formation des éducatrices et les outiller dans le cadre de leur pratique sont des moyens qui permettraient de faire en sorte que l'ensemble des services de garde éducatifs gagnent en qualité.